Le ministère de la santé autorise la vente de l’albumine par des opérateurs privés

Compte Test - 2014-05-08 22:58:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le Maroc ne couvre pas ses besoins en albumine. Chaque année, on produit 12 000 flacons de 100 ml, alors que les besoins sont estimés à 24 000, selon le Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Produit vital pour traiter certaines maladies, notamment la cirrhose de foie ou des formes compliquées du diabète, la solution d'albumine humaine est la plus abondante des protéines plasmatiques.

Sa fonction principale est le maintien de la pression osmotique entre les espaces vasculaires et extravasculaires. L'albumine, fabriquée par le foie, a également la capacité de transporter une grande variété de substances dans le sang, telles que les hormones, les acides gras, les acides aminés, les médicaments et les facteurs de coagulation.

Le ministère de la santé avait alors décidé en décembre dernier d'équiper deux nouveaux centres régionaux de transfusion sanguine pour la collecte de sang et d'octroyer l'autorisation de mise sur le marché (AMM) à deux laboratoires privés pour la distribution de ce produit.

Il s'agit de Hemolab, situé à Had Soualem, qui distribue déjà d'autres dérivés du sang et de Saham Pharma SA, filiale du groupe Saham.L'objectif étant d'atteindre l'autosuffisance à l'horizon 2016. Le CNTS annonce déjà qu'elle compte porter la production annuelle d'albumine à 18 000 flacons en 2015.

Si la première mesure ne suscite aucun commentaire, l'ouverture de la distribution à des acteurs privés, quant à elle, est contestée dans le milieu médical. Pourquoi et quelles sont les craintes des médecins et des cliniques ?

L'albumine était jusque-là produite et distribuée exclusivement par le CNTS. Ce dernier envoie la matière première, soit 3 000 litres par an de plasma sanguin, au laboratoire français de fractionnement et de biotechnologies qui, en vertu d'une convention, produit la solution distribuée au Maroc.

Aujourd'hui, les prestataires de soins s'inquiètent car, poureux, l'octroi d'AMM à des privés va «à l'encontre de la politique de baisse du prix du médicament et risque d'engendrer un renchérissement du coût des prestations médicales». Ils soulignent que la solution d'albumine est vendue à 550 DH le flacon de 100 ml par le CNTS.